

## Le chiffre du jour

**7 festivals vaudois** se déroulant au bord du lac, parmi lesquels Caribana, sont dans le collimateur de la députée verte de l'Ouest lausannoise Nathalie Jaccard. Celle-ci déposera mardi au Grand Conseil une interpellation intitulée «N'y aurait-il pas le feu au lac avec les déchets des festivals?»

## GINGINS

### Pour la Croix-Blanche, on fera sans crédit d'étude

Propriété communale, l'auberge de la Croix-Blanche, dont la fermeture est annoncée pour la fin de l'été, nécessite une rénovation en profondeur. «Nous ne demanderons pas de crédit d'étude, mais solliciterons directement un crédit de construction au Conseil de fin août», a annoncé la municipale Jessica Thyssen.



« On a des écologistes très exigeants avec lesquels on doit bien composer. »

PIERRE-ALAIN SCHMIDT, MEMBRE DU COMITÉ DIRECTEUR DU CONSEIL RÉGIONAL À PROPOS DE LA DÔLE

LUNDI 14 MAI 2018 LA CÔTE

# UN JOUR SUR LA CÔTE

## La RIE III va faire monter les impôts

**ÉCONOMIE** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les communes vaudoises recevront moins d'impôts des entreprises. Elles pourraient devoir taxer leurs citoyens.

LAURA LOSE  
laura.lose@lacote.ch

«C'est une météorite qui nous tombe dessus.» François Roch, membre du comité de l'Union des communes vaudoises (UCV) et syndic de Perroy, ne mâche pas ses mots quand il parle des finances communales. Il est inquiet, lui qui scrute le ciel économique vaudois depuis que la population a accepté en 2016 la III<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises. Aujourd'hui, il voit arriver la tempête qui pourrait, si aucune solution n'est trouvée, conduire à de très importantes hausses des impôts des citoyens de La Côte et du reste du canton.



La ville de Rolle compte parmi les communes les plus touchées par la mise en œuvre de la troisième réforme des entreprises. Si les entreprises suisses paieront moins d'impôts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les citoyens risquent quant à eux de voir leurs taxes augmenter. ARCHIVES LA CÔTE

### LA SITUATION

En mars 2016, la population vaudoise a accepté la réforme de l'imposition des entreprises, aussi appelée RIE III. Elle prévoit notamment de faire payer moins d'impôts aux entreprises suisses, pour être plus équitable par rapport aux entreprises internationales. Comme les entreprises paient moins d'impôts, les communes ont des trous à combler dans leurs budgets. En 2016, le manque estimé pour 2019 s'élevait à 132,5 millions pour l'ensemble des communes du canton, compensé en partie par 34 millions de la Confédération et 16 millions d'impôts des entreprises qui ne seraient plus à statut fiscal particulier.

En 2017, la population suisse a refusé la RIE III fédérale mais le canton de Vaud a tout de même décidé de mettre en œuvre seul sa nouvelle loi. Il ne recevra donc pas les montants fédéraux prévus. Les statuts fiscaux parti-

culiers seront quant à eux encore en vigueur. Pour les communes, cela signifie 132,5 millions de pertes, sans aucune compensation.

Les projections faites par l'UCV sur la base des chiffres de l'Administration cantonale des impôts pour 2019 ne font qu'exacerber les inquiétudes. Les communes vaudoises auront finalement un trou de 177 millions à combler. Parmi eux, 130 millions sont liés directement à la RIE III. Le reste, ce sont des effets dus à la conjoncture et à l'économie, comme les arrivées et départs d'entreprises, les décalages de paiement d'impôts ou la nouvelle politique fiscale des Etats-Unis afin de rapatrier les capitaux de leurs entreprises. Ces 47 millions ne sont pas pris en compte dans le calcul cantonal, mais ils doivent être pris au sérieux par les com-

« Le système de péréquation est en train de totalement vriller. »



FRANÇOIS ROCH  
MEMBRE DU  
COMITÉ DE L'UNION  
DES COMMUNES  
VAUDOISES

munes, assure Gianni Saitta, conseiller en stratégie et gestion financières publiques à l'UCV.

### TOUTES LES COMMUNES VONT-ELLES DEVOIR PAYER?

Oui, car les communes vaudoises fonctionnent avec un modèle économique de solidarité, la péréquation. Les communes à forte capacité financière paient pour soutenir les communes aux plus faibles capacités. Celles qui hébergent des entreprises suisses recevront moins d'argent de celles-ci, mais l'appauvrissement sera général puisque le manque sera réparti sur toutes les communes.

Dix communes vaudoises ont toutefois déjà atteint le plafond de la contribution maximum à la péréquation. Avec le nouveau système, leur nombre passera à trente. «Cela montre bien que le système de péréquation est en péril. Il ne peut pas supporter de tels manques de revenus. Il est en train de totalement vriller», s'alarme François Roch. Pour Nyon ou Rolle, la situa-

« La ville sera en déficit majeur pendant au moins deux ou trois ans. »



DENYS JAQUET  
SYNDIC ET  
MUNICIPAL DES  
FINANCES À ROLLE

tion est d'autant plus catastrophique. Ces villes hébergent un grand nombre d'entreprises et le revenu venant des impôts des habitants n'est pas assez important pour compenser les pertes. Puisque toutes les communes s'appauvrissent, elles devront payer plus qu'avant pour la péréquation, tout en recevant moins d'argent de la part des entreprises. Vich est la plus touchée dans la région, selon les estimations. Son syndic refuse toutefois de céder à la panique. «Il nous faut d'abord analyser les données définitives avant de nous positionner, avance Michel Burnand. De plus, les chiffres utilisés pour la comparaison sont ceux de 2016, alors que Vich a connu une forte croissance en 2017».

### QUELLE INFLUENCE SUR LES CONTRIBUABLES?

Pour les communes, la manière la plus efficace de combler les vides laissés par les impôts des entreprises est d'augmenter les impôts des personnes physiques. A Nyon, le manque à gagner est de plus de 9 millions. Le

« Imaginez qu'on dise aux gens: c'est vous qui devez payer à leur place. »



DANIEL ROSSELLAT  
SYNDIC DE NYON

taux d'imposition (61) devrait donc être augmenté de 7,4 points pour le compenser. Une mesure qui serait assurément impopulaire, souligne son syndic Daniel Rossellat. «Imaginez qu'on dise aux gens: les entreprises sont moins taxées, mais c'est vous qui devez payer à leur place!» A Rolle, selon son syndic, la situation est déjà écrite et n'augure rien de bon. Avec des pertes à hauteur de 4,2 millions, la ville devrait augmenter son taux d'impôt (actuellement à 59,5 points) de 8,1 points pour les compenser. «Si nous demandons une hausse des impôts, elle sera bloquée par un référendum. Il nous faut nous préparer à ce que la ville soit en déficit majeur pendant au moins deux ou trois ans», soupire Denys Jaquet, également en charge des finances.

### QUELLE SOLUTION POSSIBLE?

Pour l'UCV, une solution existe: que le canton puise dans ses réserves pour venir en aide aux communes. C'est ainsi que l'association a collaboré au lancement

« Les pertes ne doivent pas se reporter sur les personnes physiques. »



JOSEPHINE BYRNE-GARELLI  
PRÉSIDENTE DE  
L'ASSOCIATION DES  
COMMUNES  
VAUDOISES

de la motion Mischler auprès du Grand Conseil, pour qu'un montant de 50 millions par année soit reversé aux communes par le canton jusqu'à la mise en œuvre de la RIE III fédérale.

«L'impact est insurmontable pour les communes, alors que le canton a les moyens d'absorber les 50 millions», argumente François Roch. «Le canton a toujours dit que les pertes ne devaient pas se reporter sur les personnes physiques», ajoute Josephine Byrne-Garelli, présidente de l'Association de communes vaudoises (AdCV).

Du côté du Conseil d'Etat vaudois, tout n'est pas fermé. «Le canton va se montrer attentif, mais nous devons d'abord nous mettre d'accord avec les communes sur les chiffres définitifs», indique Pascal Broulis. Le conseiller d'Etat en charge des finances prévoit de traiter ce dossier en commission des finances d'ici à début juin. Juste à temps pour permettre aux communes d'établir leurs budgets et de revoir, si nécessaire, leur taux d'imposition. ●

Communes	Taux d'imposition	Estimation pour 2019 des pertes fiscales + effet de péréquation	Hausse estimée du taux d'imposition en points
Aubonne	68.00	1 507 647	7.5
Bremblens	66.00	228 826	7.8
Etoy	61.00	246 736	1.8
Gland	62.50	1 239 163	2.4
Morges	68.50	4 600 317	6.5
Nyon	61.00	9 102 607	7.4
Rolle	59.50	4 206 463	8.1
Saint-Prex	55.00	3 071 958	7.3
Vich	68.00	569 443	9.4
Yens	73.00	579 117	7.2

Quelques exemples des effets estimés de la RIE III sur les communes de la région. Les chiffres de toutes les autres communes sont à consulter sur: [www.lacote.ch](http://www.lacote.ch). SOURCE: UCV